

Saosnes, le 14 Janvier 2010

Du CABRI, Club de Race, LOOF, du British et du Scottish

A l'attention de :

Madame la Présidente du LOOF

Madame la vice-présidente, en charge de la commission des standards

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration.

Sujet : RIA - RIEX

Madame la Présidente,

Madame la Vice-Présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Ces jours derniers, nous avons reçu de nombreux messages de nos membres concernant la mise en application du règlement des RIA – RIEX depuis le 1er septembre dernier.

Nous avons ainsi lancé une consultation auprès de ceux-ci.

Il en ressort que de très nombreux élevages sont concernés, SURTOUT sur le fait de la modification de statut de reproducteurs, qui passent d'un pedigree LOOF, à un pedigree RIEX.

Il faut savoir, que bon nombre d'éleveurs, dans un soucis (entre autre), d'ouverture de sang, sont allés à grands frais chercher des reproducteurs à l'étranger.

Ils ont payés 25€ au LOOF pour les faire enregistrer et se faire délivrer un pedigree LOOF, pour avoir un de chat de race : LOOF.

Le cas est le même pour des reproducteurs nés en France, ayant un pedigree LOOF, ayant eu déjà des chatons, (ceux-ci avec pedigrees LOOF), et qui, soudainement se voient concernés par cette mesure (tout simplement sur le fait que dans leur généalogie en 3ème, ou 4ème génération, il y a un mariage non autorisé maintenant par le LOOF (la plupart de ces mariages non autorisés maintenant étaient en fait autorisés à une certaine époque).

Ainsi, depuis le 1er septembre, un nombre important de reproducteurs se sont vus déclassés en RIEX.

Nous insistons sur le fait que nous ne remettons pas en cause le principe et le règlement des RIA / RIEX

Ce que nous contestons, c'est la mise en application, et les chats concernés.

Dans un premier temps, nous demandons la suspension IMMEDIATE de l'application de ces mesures, et que les demandes de pedigrees en cours soient traitées, à l'identique, comme ils l'étaient avant le premier septembre.

Deuxièmement, nous vous demandons d'organiser une réunion avec l'ensemble des clubs de race, puisque toutes les races sont concernées, afin d'établir les modalités d'application, de définir quels chats sont concernés, et le calendrier de la mise en place du règlement RIA / RIEX.

Cordialement,

Le CA du CABRI

Le CABRI, club de race du British et du Scottish

Le petit Mans

72600 - SAOSNES

lecabri@wanadoo.fr

02 43 34 06 71